



Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités du programme extrascolaire 2019/2020 débuteront le **mercredi 16 octobre 2019** pour se clôturer le vendredi 12 juin 2020.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce programme sur le site www.ittre.be – onglet extrascolaire.

Vous y trouverez également un descriptif complet de chaque activité, le formulaire d'inscription ainsi que le règlement des activités qui contient bon nombre d'informations essentielles.

Une version imprimée de ce programme est à la disposition des personnes qui le souhaitent au sein des différents sites d'accueil. Il peut également vous être envoyé sur simple demande au 067/79.43.38 - f.joris@ittre.be.

Nous nous permettons de vous rappeler le changement opéré dans le mode de fonctionnement du programme. En effet, les inscriptions sont dorénavant prises pour **une année scolaire dans sa totalité**. Il n'y a donc plus de possibilité de désinscription en fin de trimestre.

Nous vous invitons dès-lors à mûrir votre réflexion, et à accompagner votre enfant dans la pose de son choix pour l'une ou l'autre activité...

Nous nous permettons également d'insister sur le respect de l'âge minimum requis mentionné au regard de chaque activité ainsi que sur l'attention à porter au symbole qui signifie que si votre enfant souhaite participer à l'activité à laquelle se rapporte ce symbole, il n'aura pas la possibilité de se rendre à l'étude dirigée qui pourrait être organisée au sein de l'école.

Les inscriptions débuteront le mardi 1^{er} octobre prochain à 21 heures pour se clôturer le 8 octobre.

Elles se feront à l'aide du bulletin d'inscription (ou tout autre document comprenant **la totalité des renseignements requis**) que nous vous demandons de retourner à l'attention de Frédérique Joris, soit par courrier : Administration Communale d'Ittre - Rue Planchette, 2 – 1460 Ittre, par fax : 067/64.70.44 ou, et de préférence, par mail : f.joris@ittre.be.

Le nombre de places disponibles par activité étant limité pour la plupart, nous vous invitons à réagir le plus rapidement possible, la date (**et heure**) de réception des bulletins faisant office d'inscription et définissant donc la priorité ... Nous vous invitons également à clairement énoncer votre **second et troisième choix** d'activité au cas où l'activité première s'avérait complète au moment de la réception de votre document ou ne pouvait s'ouvrir faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Pour toute complément d'information relatif à ce programme, nous vous invitons à prendre contact avec la coordinatrice, Madame Frédérique Joris, au : 067/79.43.38, ou à venir poser vos questions directement à l'un ou l'autre des nombreux opérateurs participant au programme, lors des festivités de la Saint-Rémy.

Nous espérons de tout cœur que ce programme fera le bonheur de vos enfants ...

La directrice générale,
Carole Spaute

Le Bourgmestre,
Christian Fayt